

CONTENU

1 Salaires horaires minima à partir du 1er avril 2025

1. SALAIRES HORAIRES MINIMA À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2025

Au 1^{er} avril 2025, une indexation de 1,03 % est appliquée. Dès lors, les salaires horaires minima sont adaptés comme suit à partir du 1^{er} avril 2025 :

SALAIRES MINIMA TRAVAILLEURS - 38H/SEMAINE					
CATÉGORIES	38H/SEMAINE	39H/SEMAINE	40H/SEMAINE		
Non-qualifié à l'embauche	€ 16,39	€ 15,97	€ 15,57		
Non-qualifié, après 6 mois	€ 16,46	€ 16,04	€ 15,64		
Spécialisé	€ 16,68	€ 16,25	€ 15,85		
Qualifié	€ 16,92	€ 16,49	€ 16,07		
Surgualifié	€ 17.57	€ 17.12	€ 16.69		

SALAIRES MINIMA TRAVAILLEUR TRANSPORTEUR ROUTIER

Salaire minimum € 16,68 RGPT € 0,74

SALAIRE MINIMUM ÉTUDIANTS				
AGES	38H/SEMAINE	39H/SEMAINE	40H/SEMAINE	
15 jaar	€ 9,31	€ 9,07	€ 8,84	
16 jaar	€ 9,64	€ 9,39	€ 9,16	
17 jaar	€ 10,83	€ 10,55	€ 10,29	
18 jaar	€ 12,18	€ 11,87	€ 11,57	
19 jaar	€ 13.54	€ 13.19	€ 12.86	

€ 14,84

€ 15,23



TELECHARGEZ NOTRE APP



Scannez et découvrez l'app ACV-CSC

20 jaar



€ 14,47

LES TRAVAILLEURS PAIENT A NOUVEAU LA FACTURE!





Efforts des travailleurs

12,8 milliards

Efforts des épaules les plus larges 1,4 milliard

"L'ÉQUILIBRE" SELON L'ARIZONA

Grève générale le 31 mars 2025

